



Mon ex mari veut me faire passer pour folle, aidez-moi!

Par **nathalie**, le **05/01/2011** à **21:12**

Bonjour, j'ai 40 ans et je suis maman de deux enfants, une fille de 16 ans et un petit garçon de 9 ans, en plein divorce, la procédure commence demain... je suis depuis 3 ans atteinte d'anorexie mentale, hospitalisée plusieurs mois et suivie depuis ma sortie, j'essaie de reprendre goût à la vie. J'ai vécu durant 15 ans avec le père de mes enfants, cadre supérieur dirigeant dans l'agro-alimentaire, il dirigeait sa vie de famille comme sa société, avec une main de fer et lorsque je suis tombée malade je savais qu'il était en grande partie responsable de mes troubles alimentaires, confirmé par la suite par mes médecins. J'ai donc demandé le divorce... et depuis, il s'acharne sur moi. En 2009, malade et hospitalisée, il a tout entrepris pour avoir la garde de mes enfants, je n'avais pas d'autre choix que d'accepter en pensant que dès la fin de mon hospitalisation, mes enfants et moi pourrions démarrer une nouvelle vie. Erreur... ils sont restés chez leur père. Cependant, au mois d'août 2010 ma fille a fugué de chez son père pour venir me rejoindre et depuis il veut me faire passer pour folle, perverse narcissique et le plus grave m'accuse d'aliénation parentale afin que la justice me refuse le droit de continuer à avoir ma fille à mon domicile et de demander la garde de mon fils (qui lui vit toujours chez son père), dans les conclusions de son avocate, il va jusqu'à fournir des analyses médicales qu'il m'a subtilisées pour servir ses intérêts... "Quand on veut noyer son chien on l'accuse d'avoir la rage". Mon avocat et les conseils sensés me représenter demain matin au tribunal, ne sont même pas d'accord sur la manière de contrer ces propos diffamatoires qui peuvent avoir de graves répercussions sur mes enfants et moi-même ainsi que dans ma future vie professionnelle, j'ai repris mes études pour travailler dans le médico-social. Aidez-moi SVP, je ne sais plus à qui m'adresser, je ne veux pas penser que tout s'arrête demain et que je n'ai plus le droit d'être une mère parce que la maladie a croisé mon chemin, QUE DOIS-JE FAIRE? MERCI